

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 10 juillet 2015

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 29, 30 juin, 1er et 2 juillet 2015**

**2015 DPE 14 DFA** Budget annexe de l'Assainissement - Compte administratif 2014.

**M. Mao PENINO**U et **M. Julien BARGETON**, rapporteurs

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu les budgets primitif, supplémentaire et décision modificative n° 1 du budget annexe de l'assainissement délibérés par le Conseil de Paris lors des séances des 16, 17 et 18 décembre 2013, des 7, 8 et 9 juillet 2014 et des 17, 18 et 19 novembre 2014 ;

Vu le compte de gestion pour l'exercice 2014 du budget annexe de l'assainissement rendu par le Directeur Régional des Finances Publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 juin 2015, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation le compte administratif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2014 ;

Sur le rapport présenté par M. Mao PENINO au nom de la 3<sup>ème</sup> Commission et M. Julien BARGETON au nom de la 1<sup>ère</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Le compte administratif du budget annexe de l'assainissement de la Ville de Paris pour l'exercice 2014 est arrêté en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### DEPENSES

Les crédits de l'exercice 2014 ont été arrêtés à (décision modificative n°1) :	51.520.826,35 euros
Le montant des dépenses mandatées s'élève à :	34.103.641,40 euros
Déficit cumulé au 31 décembre 2013 :	4.833.880,69 euros

### RECETTES

Les recettes de l'exercice 2014 ont été évaluées à (décision modificative n°1) :	51.520.826,35 euros
Le montant des recettes constatées s'élève à :	37.798.391,10 euros
Excédent cumulé au 31 décembre 2013 :	néant

### BALANCE

Dépenses :	34.103.641,40 euros
Recettes :	37.798.391,10 euros
Solde exécution 2014 :	3.694.749,70 euros
Déficit cumulé au 31 décembre 2014 :	1.139.130,99 euros

## SECTION D'EXPLOITATION

### DEPENSES

Les crédits de l'exercice 2014 ont été arrêtés à (décision modificative n°1) :	93.628.261,29 euros
Le montant des dépenses mandatées s'élève à :	82.644.573,87 euros
Déficit d'exploitation au 31 décembre 2013 reporté :	néant

### RECETTES

Les recettes de l'exercice 2014 ont été évaluées à (décision modificative n°1) :	93.628.261,29 euros
Le montant des recettes constatées s'élève à :	84.486.635,75 euros
Excédent d'exploitation au 31 décembre 2013 reporté* :	9.976.089,23 euros

\*Hors part de l'excédent affecté à la section d'investissement

### BALANCE

Dépenses :	82.644.573,87 euros
Recettes :	84.486.635,75 euros
Solde exécution 2014 :	1.842.061,88 euros
Excédent cumulé au 31 décembre 2014 :	11.818.151,11 euros

Article 2 : Le solde d'exécution négatif de la section d'investissement, d'un montant de 1.139.130,99 euros, sera repris en section d'investissement et inscrit en dépenses de cette section (D 001) au budget supplémentaire de 2015.

Article 3 : Le résultat excédentaire cumulé de la section d'exploitation, d'un montant de 11.818.151,11 euros, sera reporté en recettes de la section d'exploitation (R 002) au budget supplémentaire de 2015.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**